

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
8 avril 2026**

INITIALES DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE JL
INITIALES DE LA PRÉSIDENTE MF

PRÉSENCES :

Membres parents : Marie-France Joannis, René Villeneuve, Stéphanie Powers, Anne-Marie Loiselle et Geneviève Simard

Membres du personnel scolaire : Sylvain Dault-Lagacé, Sara Duguay, Éric Thiboutot, Alain Bellemare et Isabelle Poirier

Membres de la communauté : Annie Goudreau, Gilles Morisset et Marc Pérusse

ABSENCES : Membre de la communauté : Micheline Marcotte-Boucher

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Manon Dufour, Directrice générale, Julie Laberge, Directrice générale adjointe, Christian Laforest, Directeur général adjoint, Pierre Girard, Directeur général adjoint, et Marie-Andrée Marquis, Coordonnatrice au Service des ressources éducatives

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Constatation du quorum, et la séance débute à 18h04.

C571-0426 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

IL EST PROPOSÉ par Sara Duguay que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

PAROLE AU PUBLIC

Aucune parole au public

C572-0426 ADOPTION DE LA « PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE 2027-2037 »

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique, un centre de services scolaire peut transmettre aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, une prévision de ses besoins d'espaces afin de requérir un terrain pour un agrandissement ou une construction possible;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Draveurs a soumis son projet de « Planification des besoins d'espace 2027-2037 » aux municipalités de son territoire et qu'en vertu de l'article 272.5 de la Loi sur l'instruction publique, la ville de Gatineau a émis des recommandations;

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
8 avril 2026**

INITIALES DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE JL
INITIALES DE LA PRÉSIDENTE 

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Draveurs soumettra un document amendé à la ville de Gatineau pour adoption, en vertu de l'article 272.7 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et du Service du transport, de la clientèle et de la performance organisationnelle;

IL EST PROPOSÉ par Annie Goudreau que la « Planification des besoins d'espace 2027-2037 » soit adoptée.

Adopté à l'unanimité

C573-0425 AMENDEMENT À LA POLITIQUE 52-02-01 « ADMISSION ET INSCRIPTION ANNUELLE DES ÉLÈVES (préscolaire-primaire, secondaire) »

CONSIDÉRANT la politique 52-02-01 « *Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* » actuellement en vigueur ;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire en est à la première année de la mise en place des projets pédagogiques particuliers (PPP) dans chaque école secondaire ;

CONSIDÉRANT la disponibilité restreinte de places-élèves à l'école Polyvalente de l'Érablière pour l'année scolaire 2026-2027 ;

CONSIDÉRANT les places-élèves disponibles à l'école secondaire du Versant pour l'année scolaire 2026-2027 ;

CONSIDÉRANT que l'article 7.3 de la politique *Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* prévoit qu'au secondaire, les nouvelles demandes d'inscription dans une autre école font l'objet d'une confirmation d'inscription au mois d'août;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation plus hâtive des nouvelles demandes d'inscription en 1^{ère} secondaire permet une prévision plus juste des ressources enseignantes, lesquelles doivent être confirmées au plus tard le 30 avril ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du transport, de la clientèle et de la performance organisationnelle.

IL EST PROPOSÉ par Éric Thiboutot qu'exceptionnellement, pour l'année scolaire 2026-2027, de déroger à l'article 7.3 de la politique « *Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* » afin que le traitement des nouvelles demandes d'inscription dans une autre école, débute le 9 avril 2026 et que pour les élèves qui seront inscrits en 1^{ère} secondaire, le transport scolaire soit octroyé.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
8 avril 2026**

INITIALES DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE JL
INITIALES DE LA PRÉSIDENTE MF

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue au 4 mai 2026 à 18 h 30.

C574-0426 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Loisel de mettre fin à la séance. Il est 18h23.

Adopté à l'unanimité



Julie Laberge
Directrice générale adjointe et secrétaire de la rencontre



Marie-France Joannis
Présidente